



## MOUVEMENT DE GREVE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE POUVANT PERTURBER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES

### JEUDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2024

**POUR LE TEMPS SCOLAIRE MERCI DE BIEN VOULOIR VOUS RAPPROCHER DE VOTRE ECOLE**

Nous comprenons qu'il sera difficile pour certaines familles de s'organiser, nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés. *Information mise à jour le 30/01/2024*

ECOLES	Accueil périscolaire du matin	Pause méridienne	Accueil périscolaire du soir	Etude	Service Minimum d'Accueil *
<b>PABLO PICASSO</b> Maternelle	OUI	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	-	<b>NON</b>
<b>PABLO PICASSO</b> Elémentaire	OUI	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	OUI	
<b>BLAISE PASCAL</b> Maternelle	NON	OUI	NON	-	<b>NON</b>
<b>BLAISE PASCAL</b> Elémentaire	NON	NON	OUI	OUI	
<b>LAMARTINE</b> Maternelle	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	-	<b>NON</b>
<b>LAMARTINE</b> Elémentaire	NON	NON	NON	OUI	
<b>JULES VERNE</b> Maternelle	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	-	
<b>JULES VERNE</b> Elémentaire	NON	NON	NON	OUI	
<b>RENE DESCARTES</b> Maternelle	NON	NON	NON	-	<b>NON</b>
<b>RENE DESCARTES</b> Elémentaire	OUI	OUI avec repas froid fourni par les familles	OUI	OUI	
<b>PARC DE LORMOY</b> Maternelle	NON	NON	NON	-	<b>OUI SUR INSCRIPTION</b>
<b>PARC DE LORMOY</b> Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	OUI	<b>OUI SUR INSCRIPTION</b>
<b>JULES FERRY</b> Maternelle	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	-	
<b>JULES FERRY</b> Elémentaire	NON	OUI avec repas froid fourni par les familles	NON	NON	<b>OUI SUR INSCRIPTION</b>

**Attention :** les personnels municipaux n'ayant pas d'obligation de se déclarer grévistes en amont du jour de grève (sous réserve d'un préavis déposé par les organisations syndicales), ces informations sont susceptibles de modifications.

**Pour les écoles concernées, le temps de la pause méridienne, qui est assuré avec un repas froid fourni par les familles sera facturé demi-tarif, correspondant au temps d'encadrement.**

**\*Le Service Minimum d'Accueil concerne les enfants dont les classes sont fermées et dont les parents n'ont pas d'autre solution de garde. Un courriel d'inscription sera adressé aux familles concernées.**